



La lettre du

Pays Sologne Val Sud



édito

Un Pays en action

Après deux ans de mise en œuvre, le Contrat Régional de Pays a déjà rendu possible la réalisation de 35 projets. Cet outil d'aménagement du territoire s'inscrit pleinement dans les problématiques rencontrées tant par nos communes que par nos associations et entreprises.

D'autres projets se réalisent: l'étude « Pays à vélo » qui vise à moderniser ou créer des boucles cyclo touristiques, permettant au territoire de se doter d'un équipement touristique structurant; le forum de recrutement, initié par le conseil de développement qui s'est tenu en novembre dernier a permis de faire connaître les métiers des services à la personne et les perspectives d'emploi sur notre Pays.

L'appel à projets « ID en campagne » va s'engager entre février et août 2013. Destiné aux associations, privés et collectivités, ce dispositif doit permettre la mise en réseau des acteurs du territoire autour de projets axés sur les services, l'économie et le patrimoine naturel et culturel. Je souhaite qu'il rencontre un écho favorable.

Le Pays s'inscrit résolument dans l'amélioration de son cadre de vie: la réalisation d'une étude sur la trame verte et bleue vise à préserver et maintenir nos corridors écologiques; la réalisation d'une charte denseignes et de façades doit nous permettre d'appréhender au mieux l'intégration des façades commerciales dans le bâti.

Le Pays Sologne Val Sud, acteur trop souvent méconnu, est un réel partenaire dans la mise en place de vos projets.

Hubert FOURNIER, Président

Hiver 2012/2013

Actualité du Pays

Le forum de recrutement, une belle réussite !

Sur une initiative du Conseil de développement présidé par Olivier GEFFROY, le Pays Sologne Val Sud et pôle emploi ont organisé un forum de recrutement le 22 novembre dernier. Centré sur les services à la personne et les métiers de la santé, le forum a réuni 30 entreprises et organismes de formation. Plus de 250 demandeurs d'emploi ont pu déposer des CV, dialoguer avec les employeurs et s'informer sur les métiers et les aides au retour à l'emploi. Plusieurs offres d'emploi ont été pourvues, témoignant ainsi du dynamisme de ce secteur. ■



Forum de recrutement
22 novembre 2012 - Marcilly-en-Villette

ID en Campagne: un nouvel appel à initiatives



La Région Centre lance sur le Pays Sologne Val Sud un appel à initiatives « ID en Campagne » entre le 15 février et le 14 août 2013. Ce dispositif permet d'accompagner, d'expérimenter et de susciter des initiatives portées par les acteurs locaux, associations, chefs d'entreprises et habitants de notre territoire.

Ces initiatives devront répondre:

- aux principes et valeurs suivants:
 - mise en réseau d'acteurs autour de la définition d'un projet partagé impliquant mutualisation et transversalité,
 - innovation et expérimentation d'actions nouvelles,
 - maintien du lien social,
- aux 3 thématiques suivantes:
 - démarches économiques innovantes,
 - services de proximité,
 - environnement naturel et culturel. ■

Sommaire

- L'OCMACS
- Le Contrat Régional de Pays
- Le programme LEADER – Contacts du Pays

- p. 2
- p. 3
- p. 4

Opération Collective de Modernisation de l'Artisanat, du Commerce et des Services

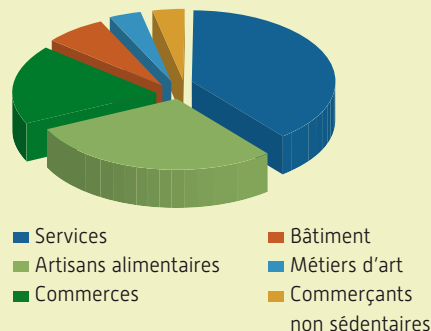
Une année bien remplie !

Un an après le démarrage de l'opération, les projets auront été au rendez-vous. Premiers constats d'une opération qui défie les pronostics avec des entreprises dynamiques qui continuent à investir pour endiguer la crise.

Bilan en quelques chiffres :

- une **trentaine** de projets d'investissement aidés,
- près de **2 millions d'€** investis par les artisans et commerçants du Pays,
- une subvention moyenne par projet évaluée à **9 000 €**,
- **2 conférences** organisées sur l'attractivité du point de vente,
- des conseils personnalisés (toujours disponibles !) pour **5 commerçants**,
- **7 communes** du Pays engagées pour la promotion de leur marché.

Répartition des projets par secteur d'activité



L'OCMACS, Késako ?

- C'est un dispositif de soutien aux entreprises artisanales et commerciales localisées sur le Pays.
- Ce sont des aides directes et des conseils pour améliorer la performance de l'outil de production et augmenter l'attractivité du point de vente.
- C'est un programme porté par le Pays, en partenariat avec la Chambre de Commerce et d'Industrie et la Chambre de Métiers et de l'Artisanat.
- C'est une opération financée par l'État, la Région Centre et le Conseil général du Loiret.



Le saviez-vous ?

70 % des points de vente du Pays sont concernés par la mise en accessibilité aux Personnes à Mobilité Réduite (PMR) à échéance 2 ans. **Un expert "accessibilité" peut vous accompagner dans vos démarches.** Pour tout renseignement sur les modalités d'intervention, contactez Aude NOEL au 0238491949.

Quand une OCMACS s'achève, une autre revient... ?

Cette opération collective devrait se poursuivre pour une à deux années supplémentaires. À l'heure actuelle, la suite du programme est suspendue à l'avis des financeurs. Les délais ne sont pas connus. **Artisans et commerçants, surveillez vos courriers, nous vous tiendrons informés...**

Opération enseignes et façades: une charte pour 2013 !

Support d'information technique et pédagogique, la charte s'appuie sur les règlements d'urbanisme locaux en matière de publicité et enseignes pour **valoriser le patrimoine de nos communes et soutenir la modernisation du tissu commercial.**

Les devantures commerciales de Cléry-Saint-André, La Ferté-Saint-Aubin, Sandillon et Sully-sur-Loire ont été photographiées fin 2012. Une première réunion d'information et de présentation des résultats du diagnostic sera organisée le 12 février 2013 à la mairie de la Ferté Saint-Aubin, à 20h30.

A noter : les commerçants et artisans présents auront la possibilité de s'inscrire afin de bénéficier de conseils personnalisés.



- D'autres dispositifs existent peut-être pour votre projet de création, reprise ou développement, renseignez-vous auprès des services du Pays Sologne Val Sud ou de votre conseiller CCI et/ou CMA.

Énergie/Environnement: soutenir les investissements des collectivités locales en matière d'économies d'énergie.

■ La commune de Mézières-lez-Cléry a réalisé des travaux de rénovation pour améliorer les performances énergétiques de sa mairie: changement des fenêtres, travaux d'isolation, de ventilation, etc.

Subvention régionale: 7400 €



Mairie de Mézières-lez-Cléry

Zoom sur le COEP et le PCI

Le Contrat Régional de Pays peut aider les communes à isoler leur patrimoine bâti. Pour cela, ces communes doivent avoir recours soit à un COEP (Conseil d'Orientation Énergétique du Patrimoine) pour les communes de plus de 1000 habitants ou à un PCI (Pré-diagnostic Conseil isolation) pour les communes de moins de 1000 habitants.

■ **8 communes du Pays en ont déjà bénéficié !**

« Le Pré-diagnostic Conseil Isolation nous a permis d'isoler notre mairie en réhabilitant ce bâtiment ancien et en apportant une amélioration de notre patrimoine tout en diminuant notre facture énergétique. »

D. COROLEUR, adjointe à Mézières-lez-Cléry.

Agriculture: soutenir et favoriser la diversification, la valorisation des productions, la vente directe et l'agritourisme

■ Création d'une fromagerie avec un local de vente directe à Ligny-le-Ribault.

Subvention régionale: 9300 €

■ Création d'un local de transformation et de vente directe de poissons issus de la pêche de Loire à Sigloy.

Subvention régionale: 10000 €

■ Construction d'un hangar en bois pour conversion d'une exploitation à l'agriculture biologique à Férolles. **Subvention régionale: 10000 €**



Visite et signature officielles de la convention d'attribution par le Président du Conseil Régional M. BONNEAU et M. et M^{me} ARIBAUD (EARL la Pharmacie) à Férolles.



Insertion: encourager les projets d'insertion par l'activité économique

■ Par l'acquisition de matériel pour développer l'activité « espaces verts », l'association Val Espoir poursuit son

engagement en faveur des personnes en situation d'exclusion, pour les aider à intégrer ou réintégrer le monde du travail.

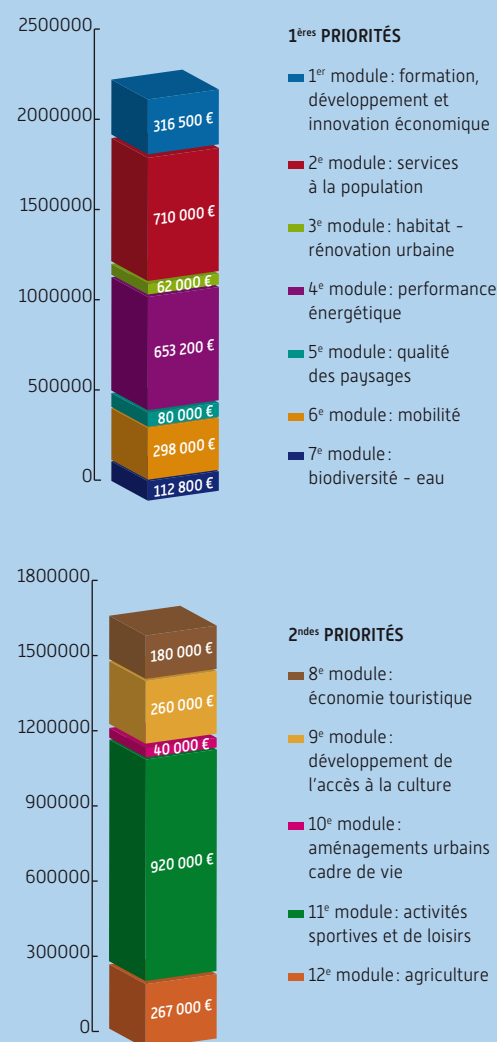
Subvention régionale: 2800 €



■ Par l'acquisition d'un broyeur, l'association ADS 45 remplace totalement l'incinération de ses déchets de chantier par un broyage réalisé sur place, valorisant ainsi les végétaux éliminés.

Subvention régionale: 4600 €

Répartition des subventions du Contrat Régional de Pays de 3^e génération [2011-2015] Enveloppe de 4 113 000 €



Bois et Eau : l'Europe aide les projets du territoire !

Sologne, Loire, étangs et mares, notre territoire est riche de ses ressources naturelles aquatiques et forestières. Pour mieux les gérer et les valoriser, le programme européen LEADER est piloté par le Groupe d'Action Locale (GAL) Forêt d'Orléans - Loire - Sologne.

Depuis son lancement en 2009, 40 projets d'entreprises, d'associations et de collectivités locales ont bénéficié d'une aide

financière pour un montant total de 670 000 €.

Exemples de projets financés en 2012 :

Voici d'autres types d'actions éligibles :

- les constructions exemplaires en bois (entreprises, agriculteurs),
- l'aménagement de plate-formes collectives de stockage et séchage de plaquettes forestières, le recyclage de déchets bois, l'installation de chaudières bois,...
- la valorisation touristique et culturelle des milieux naturels: boucles cyclo-touristiques, sentiers d'interprétation,...
- les projets de gestion de l'eau, de restauration et d'entretien des milieux aquatiques,...

Le programme se poursuit jusqu'en 2015, n'hésitez pas à nous contacter :

Aurore MANIEZ/Iwan LE MERDY

GAL Forêt d'Orléans-Loire-Sologne

paysforetorleans@wanadoo.fr

Tél. 02 38 46 84 40 - Fax : 02 30 46 84 41



BOIS

La SARL Burgaud Bois, à Marcilly-en-Villette:
Extension du bâtiment professionnel de transformation et de vente de bois.



EAU

Bruno GABRIS, pêcheur de Loire à Sigloy:
Création du local de transformation et de vente directe des produits de la pêche.

Une nouvelle étape de la politique régionale

MARC BRYNHOLE,

Conseiller Régional référent du Pays Sologne Val Sud

Tournant dans la politique d'aménagement du territoire, la Région Centre a adopté un Schéma Régional d'Aménagement et de Développement Durable du Territoire en décembre 2011.

Ce document donne une vision de l'avenir de notre région à travers trois priorités, une société de la connaissance porteuse d'emplois, des territoires attractifs organisés en réseau, une mobilité et une accessibilité favorisées.

Vingt ambitions sont définies à l'horizon 2020 et une nouvelle structuration de l'espace régional avec 8 agglomérations, 16 pôles de centralité et 23 bassins de vie. La Région va adapter ses dispositifs en s'ancrant sur les besoins exprimés lors des forums avec les habitants, puis dans les échanges avec les collectivités.

Nous voulons privilégier le dialogue entre la Région, ses territoires et les acteurs qui les font vivre. Les habitants ont été et seront fortement impliqués dans ce processus à travers des débats participatifs. Tout cela afin de définir les enjeux d'un territoire à l'échelle des espaces de vie des habitants, lieu de travail, d'étude, de soins...

Second changement, il fallait coordonner les différents dispositifs régionaux. Avec les Contrats Régionaux de Solidarité Territoriale, il existera dorénavant un dispositif unique qui concernera aussi bien les villages, les pôles de centralité, les communautés de communes que les agglomérations.

À l'échelle du bassin de vie sera élaboré un document appelé « Ambitions 2020 », structuré autour de trois priorités, l'emploi et l'économie, le mieux-être social et le maillage urbain et rural. Établi par la Région, ce document sera issu de la concertation avec l'ensemble des acteurs locaux et avec les citoyens lors de forums. Les priorités identifiées dans ce document constitueront ensuite, pour les Pays la base des thématiques et des actions qui seront inscrites dans le Contrat régional de solidarité territoriale. Enfin ce Contrat sera discuté, élaboré, négocié et signé à la fois par la Région, les présidents de Pays et d'Agglomérations mais également les Présidents des Communautés de communes et le Maire de la ville pôle de centralité.

Glossaire

GAL : Groupe d'Action Local – structure qui porte le programme Leader.

Comité syndical : assemblée délibérante composée des élus des communes et EPCI membres du Pays.

Contrat de Pays : programme d'actions de 5 ans.

ID en Campagne : soutient les projets partenariaux, innovant et favorisant le lien social.

OCMACS : Opération Collective de Modernisation de l'Artisanat, du Commerce et des Services.

Nouveau Site internet !



www.pays-sologne-valsud.fr



Pays Sologne Val Sud

Domaine du Ciran - 45240 Ménestreau-en-Villette

Tél. : 02 38 49 19 49 - Fax : 02 38 49 19 59

E-mail : sologne.val.sud@wanadoo.fr

Site : www.pays-sologne-valsud.fr

Site dédié au programme LEADER :

www.foretlorleans-loire-sologne.com

Agent de développement : **Yvan BOZEC**

Chargée de mission OCMACS : **Aude NOEL**

Assistante : **Mélanie LECONTE**

Directeur de la Publication : **Hubert FOURNIER**

Rédaction : **Commission Communication du Pays**

Conception & Création : **www.enola-creation.fr**

Impression : **Imprimerie Nouvelle**

Crédits photos : **Pays Sologne Val Sud**

Dépôt légal : **décembre 2012**

